

CONGO-RUSSIE

# Sergueï Lavrov en séjour au Congo

Le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov sera reçu dans quelques jours à Oyo dans la Cuvette, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il y effectuera une visite

de travail les 24 et 25 juillet inscrite dans le cadre du renforcement de l'amitié vieille de près de six décennies entre Moscou et Brazzaville. Le chef de la diplomatie russe arrive au Congo dans un contexte marqué par le

conflit en Ukraine. En raison des effets de cette crise sur les relations internationales, Denis Sassou N'Guesso et son hôte évalueront sans doute les opportunités de relancer le dialogue entre les parties impliquées.



SANTÉ MATERNELLE ET NÉONATALE

## « Eboteli » valide son manuel de procédure



Le ministre de la santé posant avec les membres du comité de pilotage/DR

Le projet « Eboteli », initié pour contribuer à l'amélioration de l'accès et de la qualité des soins et services de santé offerts à la femme et au nouveau-né en République du Congo, a validé hier à Brazzaville, au cours de son comité de pilotage, son manuel de procédure.

Mis en œuvre, notamment dans les départements de Brazzaville, de la Lékoumou et de la Sangha, ce projet est administré par quatre organes, à savoir le comité de pilotage, le comité technique, l'unité de gestion et les comités départementaux. Il est mené par le ministère de la Santé en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population et le soutien de l'Organisation mondiale de la santé.

Page 9

MUSIQUE

Rossen Yaourt lance « A86 Fourmi magna »

Page 13

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Les vingt-cinq duels du second tour

Page 3

ÉDITORIAL

Déferlement

Page 2

STATISTIQUE NATIONALE

## Une feuille de route pour le suivi-évaluation des projets de développement

La Commission supérieure de la statistique a adopté sa feuille de route de mise en œuvre de la stratégie nationale devant permettre de produire et rendre disponibles les indicateurs statistiques indispensables pour un meilleur suivi-évaluation des programmes et projets de développement.

Cette feuille de route fixe la vision d'ensemble et les orientations prioritaires du développement du système statistique national pour l'année 2022-2023.

Page 7



Les membres de la commission à l'ouverture des travaux/Adiac

ÉLECTIONS ET MÉDIAS

## Le CSLC annonce un forum sur le discours de haine



Philippe Mvouo délivrant son discours

Au cours d'une conférence tenue hier à Brazzaville et consacrée à l'évaluation de la couverture médiatique du premier tour des élections législatives et locales des 4 et 10 juillet, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a annoncé l'organisation, avant la fin de cette année, d'un forum sur le discours de haine. Selon l'orateur, la thématique est inspirée par les discours développés par les différents candidats lors du double scrutin cité ci-haut. Ce forum, a-t-il expliqué, sera organisé en partenariat avec les agences du système des Nations unies et le département de sociologie de l'Université Marien-Ngouabi. Les préparatifs, a-t-il déclaré, avancent normalement.

Page 3

## ÉDITORIAL

## Déferlement

De nombreuses personnes sont impressionnées par le déferlement des Congolais vers la politique. Les dernières élections législatives et locales des 4 et 10 juillet l'ont démontré. Pareille motivation n'est pas observée lorsqu'il s'agit d'une campagne de distribution des semences améliorées pour développer l'agriculture.

A bien voir, plusieurs Congolais se détournent des autres secteurs d'activités au profit de la politique. Ils ne se préoccupent pas des questions dont la résolution apportera un plus dans le long processus d'amélioration de leurs conditions sociales.

Dans certaines circonscriptions électorales, des conflits entre partisans des candidats ont été enregistrés. La police est parfois intervenue pour rétablir l'ordre. L'autosaisine du parquet général pour châtier les présumés auteurs est suffisante afin de mesurer la gravité des faits. Sur la toile et dans les milieux publics, l'on souhaite que le droit soit bien dit afin que chacun réponde de ses actes.

Si les Congolais avaient un tel engouement pour développer des autres secteurs sociaux, le progrès qui est une aspiration commune deviendra une réalité. Malheureusement, on a le sentiment que pour certains citoyens, la politique est le moyen le plus sûr de s'offrir un confort social. Ils peuvent en avoir raison !

*Les Dépêches de Brazzaville*

## CRISE LIBYENNE

## Des experts de l'UA initient un plan de réconciliation pour la promotion de l'unité dans le pays

Ouverts le 12 juillet à Brazzaville, les travaux de la première réunion du Comité technique de supervision et de suivi de la feuille de route africaine pour la réconciliation nationale libyenne ont pris fin le 15 juillet. Les participants ont adopté plusieurs recommandations de base parmi lesquelles la mise en œuvre d'un plan pour faire avancer le projet de réconciliation et la promotion de la paix dans le pays.



Photo de famille/DR

Le plan adopté a pour objectif principal la promotion de l'unité du peuple libyen de manière systématique et graduelle. Il est initié conformément au cadre général de la vision stratégique pour la réconciliation nationale élaboré par les experts nationaux du Conseil national de planification et le Centre d'étude sur le droit et la société de l'université de Benghazi. Une vision qui a été approuvée et publiée par le Conseil présidentiel et retenue par le président de la chambre des représentants. Elle est considérée comme une extension de l'initiative de paix par le président du Conseil d'Etat à travers sa participation au lancement de cette stratégie, le 26 juin dernier à Tripoli. En dehors de l'adoption de ce plan, les participants ont aussi pris d'autres recommandations, à savoir le rejet total de toute forme d'internationalisation de la crise libyenne et la nécessité d'éloigner tout ce qui entrave la voie de la réconciliation ; l'attachement à l'idée que la réconciliation soit un projet dont aucune composante politique, militaire et sociale ne soit exclue ; la condamnation de l'usage des discours de haine, l'incitation à la

bagarre, aux actes de violence, le mépris, les insultes, la calomnie, l'arrogance et autres attitudes et comportements contraires à la fraternité à l'entente et à la solidarité. Outre ces points, les experts ont recommandé que pour y arriver, la primauté doit être donnée à la justice, à l'équité, à la réparation, à la reconnaissance des droits des victimes de guerres et des divisions, à la libération des prisonniers comme principe de base de la réconciliation nationale. Par ailleurs, après la nomination de Mohamed Al-Hassan Lebatt comme président du Comité de supervision et de suivi de la feuille de route africaine pour la réconciliation nationale libyenne, les conférenciers ont exhorté le peuple libyen à l'adhésion à l'unité nationale et aux principes du bien-être, de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et de la dignité. Clôturant les travaux de cette réunion, tout en insistant sur l'importance de la réconciliation ainsi que sa centralisation pour résoudre la crise libyenne qui, selon lui a atteint des dimensions multiples, notamment au plan po-

litique, économique, social et sécuritaire, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a souligné que cette rencontre de haut niveau était nécessaire. Car, elle a permis de donner une impulsion décisive à la préparation de la conférence inter-libyenne de réconciliation inclusive, conçue comme l'unique voie de l'unité nationale et comme préalable incontournable pour la sortie de la crise politique. « La Libye doit retrouver son rôle dans la construction du projet d'intégration et de libération de l'Afrique, ainsi que sa nécessité de mobiliser toutes les énergies locales, africaines et internationales pour la paix, la tolérance, la réconciliation, la stabilité, la démocratie et le développement », a déclaré Jean-Claude Gakosso. Notons que c'est au cours du sommet de l'Union africaine tenu en novembre 2016 que le président Denis Sassou N'Gusso avait été désigné par ses pairs pour diriger le Comité de haut niveau de cette organisation sur la Libye, un organe créé en 2011.

Rock Ngassakys

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ÉLECTIONS ET MÉDIAS

## Le CSLC va organiser un forum sur le discours de haine

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a annoncé le 19 juillet à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, l'organisation avant la fin de l'année en cours d'un forum sur le discours de la haine. La rencontre était consacrée à l'évaluation de la couverture médiatique des élections législatives et locales des 4 et 10 juillet derniers.

Selon Philippe Mvouo, la thématique est inspirée par les discours développés par les différents candidats lors du double scrutin législatif et local. Ce forum, a-t-il expliqué, sera organisé en partenariat avec les agences du système des Nations unies et le département de sociologie de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

## Les préparatifs, a-t-il déclaré, avancent normalement.

Abordant le point sur la couverture médiatique du premier tour des élections législatives et locales, le président du CSLC a déploré l'inobservation par certaines chaînes de télévision et de radiodiffusion ainsi que par la presse écrite et en ligne des lois et règlements régissant le traitement de l'information en période électorale, notamment le principe de l'égalité entre tous les candidats. Philippe Mvouo a relevé, en outre, que la responsabilité est



Philippe Mvouo délivrant son discours. DR

partagée entre les hommes politiques et les journalistes. Certains responsables politiques qui sont des gestionnaires des organes de presse n'admettent pas que les candidats d'autres obédiences politiques utilisent leurs antennes pour diffuser leurs messages de campagne. Pour des journalistes, le président du CSLC leur a fait le reproche de ne pas approcher les acteurs politiques pour

l'organisation des débats d'intérêt public. En effet, a-t-il renchéri, il convient dans ce cas de relever également qu'il est de notoriété publique que des hommes politiques congolais craignent les médias.

Au cours des échanges, les journalistes ont déploré le traitement déséquilibré de l'information en période électorale pratiqué par certains médias au mépris des orientations qui leur ont été données par l'organe de régulation des médias peu avant l'ouverture de la campagne.

Sur ce point, le président du CSLC a précisé que les pouvoirs publics doivent donner, pendant les campagnes électorales, un fonds consistant à l'organe de régulation des médias, afin qu'il affecte aux médias des fonds de souveraineté permettant à leurs journalistes d'effectuer des missions indépendamment des candidats.

Roger Ngombé

## MOSSAKA II

## Prudent Bokambissa appelle à l'unité

Déclaré vainqueur au premier tour du scrutin législatif des 4 et 10 juillet avec 65,25% des suffrages exprimés, le député suppléant de la première circonscription électorale de Mossaka, Prudent Bokambissa, a animé, le 19 juillet à Brazzaville, un point de presse au cours duquel il a exhorté ses adversaires politiques à travailler la main dans la main afin de booster le développement de la localité.

Prudent Bokambissa, suppléant du député Oscar Otoka, a exprimé sa reconnaissance aux électeurs pour le travail abattu qui a permis leur réélection.

Pour lui, au-delà des remous qui ont prévalu pendant la campagne électorale et le vote, rien ne pourra diviser les filles et fils de Mossaka. Il a, à cet effet, salué la sagesse de la population pour avoir su résister « au culte de la violence pour préserver la paix et l'unité de la contrée ».

« Le couple Otoka-Bokambissa assume avec humilité et détermination la responsabilité que vous lui aviez confiée. L'élection est finie, sont parties avec elle les joutes électorales et les foires d'empoigne dont se sont servis les autres pour tenter de déstabiliser les équilibres de notre magnifique ville flottante. A nos adversaires politiques, votre place est dans notre cité commune, soyez-en rassurés. Vos contributions, vos observations, voire vos critiques objectives sont les bienvenues », a ajouté le député suppléant.

En vue relever les défis du développement de la contrée, Prudent Bokambissa a invité les ressortissants de Mossaka à œuvrer pour la restauration de l'unité et de la cohésion afin de pouvoir relever les défis de la localité.

Firmin Oyé



Prudent Bokambissa

## ELECTIONS LÉGISLATIVES : LES VINGT-CINQ DUELS DU SECOND TOUR

## Département de Brazzaville

Makélékélé 1: Bambi Goma Gerald Lone (UDH-Yuki) 46, 55% contre Matongauh Francine Dallia (PCT) 12, 23%

Makélékélé 2: Badiabio Joseph (UDH-Yuki) 48, 65% contre Nzingoula Jean Claude (MCDDI) 29, 8%

Makélékélé 3: Kaky Leonce Alban Oscar (indépendant) 27, 46% contre Mouangassa Princesse Gaétane Line (PCT) 26, 63%

Makélékélé 4: Mayanda Christian Cyr Rodrigue (UDH-Yuki) 27, 41% contre Ayessa Itoua (indépendant) 24, 27%

Moungali 1: Mouagni Aimé Hydvert (CPR) 34, 02% contre Moussodia Jean Bonard (UDH-Yuki) 31, 06%

Moungali 3: Moussodia Jean Didace Médard (PULP) 43, 67% contre Mounea Dizangué Aya Gervine Mouger (PRL) 24, 66%

Ouenzé 4: Gouamba Ninon Pachel (PCT) 24, 98% contre Malanda Jean Jacques (PULP) 23, 46%

Mfilou-Ngamaba 1: Samba Sylvain (UDH-Yuki) 32, 14% contre Kinouani Kiminou Borgia Armel (MCDDI) 17, 18%

## Département du Pool

Kinkala commune: Fylla Saint Eudes Antoine Thomas (PRL) 37, 43% contre Nzalabantou Albert (UDH-Yuki) 31, 05%

Kimba: Bokolojoué Antoine (indépendant) 45, 85% contre Moumba Raoul (PCT) 28, 79%

Goma Tsé-Tsé: Mampouya Hellot (DRD) 39, 24% contre Kolelas Miacongo Théodorine (MCDDI) 21, 59%

Vinza: Nkeoua J. (UDH-Yuki) environ 37, 81% contre Mbama Nazaire (PCT) environ 25, 99%

## Département de la Bouenza

Mouyondzi: Munari née Mabondzot Claudine (MUST) 49, 42% contre Aïdara née Mikolo Jacqueline Lydia (PCT) 22, 21%

Kingoue: Sabali Jean (PCT) 47, 34% contre Kimfoko-Kaya Barthelemy Omer

(indépendant) 38, 28%

Boko-Songho: Mbanzoulou Eugène (PCT) 41, 9% contre Zoundama Loubota Pascal Wilfrid (UPADS) 28, 54%

Madingou commune: Mougondo Albert (UPADS) 23, 81% contre Ndiki Mampaka Christophe (PCT) 23, 37%

## Département de la Lekoumou

Bambama: Tsoumou Mounkassa Adorien (UPADS) 36, 55% contre Souaka Judes Wilfride (indépendant) 26, 69%

## Département du Niari

Moutamba: Lalissini Bikindou Juste Jerslin (PCT) 36, 79% contre Pomba Dominique (indépendant) 35, 39%

Moungoundou sud: Mabita Jean Claude Stéphane (MCDDI) 24, 06% contre Fouaka-Ngoyo Armel Gaétan (indépendant) 23, 85%

Mayoko: Mafoumbou Moody Armand (indépendant) 37, 49% contre Leyinda Pascal Alain (UPADS) 36, 58%

Kimongo: Guimbi Michel (PCT) 46, 47% contre Mboundou Lekoba Bertrand Ulrich (indépendant) 21, 56%

Kibangou: Dzamba Bienvenu Victor (UPADS) 29, 28% contre Mougui Albert (indépendant) 18, 27%

## Département du Kouilou

Mvouti 1: Matombé Paul (PCT) 48, 87% contre Garcia Farel Alaric Gervais (indépendant) 39, 63%

## Département de Pointe-Noire

Ngoyo: Baniakina Antoine (PCT) 39, 76% contre Dibakala Geoffroy Michel (PCPA) 32, 06%

Tchiamba-Nzassi: Tati Loutard Alain Jérôme (Groupement du centre) 48, 57% contre Makosso Christian Ernest (PCT) 47, 36%.

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° TX-AON-006/ METP/CGMP/2022

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CEFA DE METIERS RURAUX A YAYA  
DANS LE DEPARTEMENT DU NIARI

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2022, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **Construction d'un CEFA de métiers ruraux à YAYA dans le département du Niari** », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Construction d'un bâtiment de 3 salles de classe et un bloc sanitaire

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP (2<sup>ème</sup> étage, sis, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand**), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
3. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (4) mois** au plus tôt et **cinq (5) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA**.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **22 août 2022 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, en présence des représentants des candidats.
6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) Francs CFA**.
7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 JUIL 2022

Le Ministre,



Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° TX-AON-005/ METP/CGMP/2022  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE MIXTE D'IGNIE

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2022, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **Construction du lycée technique mixte d'Ignié** », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment de 3 salles de classe ;
- Construction d'un bloc sanitaire ;
- Construction d'un bloc administratif.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP (2<sup>ème</sup> étage, sis, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand**), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
3. Le délai d'exécution des travaux est de **Cinq (5) mois** au plus tôt et **six (6) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA**.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **22 août 2022 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, en présence des représentants des candidats.
6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) Francs CFA**.
7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 JUIL 2022

Le Ministre,



Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

## AVIS D'APPEL D'OFFRES TX-AON-003/ METP/CGMP/2022

## TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER INDUSTRIEL AU CET DE KOMONO

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2022, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **Construction d'un atelier industriel au CET de Komono** », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Travaux préliminaires, terrassement et fondations

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP (2<sup>ème</sup> étage, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand**) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
3. Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois** au plus tôt et **quatre (04) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **cent-vingt-cinq mille (125 000) francs CFA**.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **22 août 2022 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, en présence des représentants des candidats.
6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de **garantie bancaire ou de chèque certifié** d'un montant de **cinq cents mille (500 000) Francs CFA**.
7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 JUIL 2022



Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

## AVIS D'APPEL D'OFFRES TX-AON-002/ METP/CGMP/2022

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER INDUSTRIEL AU LYCEE  
TECHNIQUE INDUSTRIEL D'OWANDO

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2022, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **Construction d'un atelier industriel au lycée technique industriel d'Owando** », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Travaux préliminaires, terrassements et fondations

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP (2<sup>ème</sup> étage, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand**) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
3. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** au plus tôt et **cinq (05) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **cent-vingt-cinq mille (125 000) francs CFA**.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **22 août 2022 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, en présence des représentants des candidats.
6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de **garantie bancaire ou de chèque certifié** d'un montant de **cinq cents mille (500 000) Francs CFA**.
7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 JUIL 2022

Le Ministre,



Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

## ITIE Sensibilisation au protocole de participation de la société civile

Les représentants des sociétés extractives, de la société civile et de l'administration publique congolaise ont pris part, le 18 juillet à Brazzaville, à un atelier de sensibilisation au protocole de participation de la société civile au processus de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

Organisé par le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), l'atelier a permis aux participants de mieux s'approprier le protocole sur la participation de la société civile aux normes ITIE. La séance d'échange s'est articulée sur trois thèmes, à savoir le processus de mise en œuvre de l'ITIE ; la présentation des données des rapports ITIE 2019 et 2022 et la norme ITIE 2019 : protocole relatif à la participation de la société civile audit processus.

Le protocole relatif à la participation de la société civile constitue un élément fondamental dans l'atteinte des objectifs de l'ITIE. Ce dernier permet, entre autres, de garantir une libre participation de la société civile ; mieux protéger les acteurs engagés de la société civile et les médias face aux pratiques susceptibles de les fragiliser ; renforcer les capacités des acteurs de la société civile en vue d'optimiser leur efficacité dans l'ITIE ; communiquer et sensibiliser sur l'ITIE et enfin contribuer à assurer une mise en œuvre intégrée des exigences. « Le protocole de la société civile fait partie intégrante de la norme ITIE.



Ce dernier fait la promotion de la liberté d'expression de la société civile concernant les sujets de l'ITIE, savoir si les membres de la société civile ont la liberté de se mouvoir pour divulguer les informations concernant la norme et les rapports ITIE... Ce protocole garantit en quelque sorte la participation, la liberté d'expression et garantit la capacité d'agir de la société civile en ce qui concerne l'ITIE », a indiqué Brice Mackosso, membre du comité exécutif de l'ITIE Congo.

« La République du Congo vient de démarrer le processus de validation et le Congo

va être examiné sur la liberté de la société civile au sein de l'ITIE. Il est donc important de discuter avec les administrations concernées à ce sujet », a-t-il poursuivi.

La société civile dans le processus de l'ITIE a pour but d'amener les parties prenantes à dialoguer ; faciliter la compréhension de l'ITIE par le public ; inciter les entreprises à participer à l'ITIE et publier les chiffres ; publier les rapports ITIE ; donner un sens aux informations contenues dans le rapport ITIE ; aider les parties prenantes à revoir et améliorer le processus ; accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre ; vulgari-

ser l'ITIE... « Cet atelier a été une occasion pour les acteurs concernés de discuter sur des questions relatives à la société civile, à l'espace civique utile pour permettre à cette dernière de pouvoir participer librement audit processus et de permettre au gouvernement de pouvoir conserver le statut de la conformité à l'ITIE », a fait savoir le vice-président du comité exécutif de l'ITIE au Congo, Christian Mounzé. De son côté, Florent Michel Okoko, secrétaire permanent de l'ITIE Congo, a indiqué : « Aujourd'hui, on est dans la continuité de faire en sorte qu'au niveau de tout le dis-

positif à la fois de l'Etat, des entreprises, de la société civile, que chacun d'entre nous puisse comprendre de mieux en mieux ce qui est la norme ITIE. Un point important de l'ITIE c'est la relation avec la société civile, le dispositif lié à l'espace civique. Il était donc essentiel de rassembler les représentants de la société civile afin de pouvoir leur expliquer ce qui est attendu par l'initiative ».

Au terme de cet atelier, les participants se sont réjouis des informations divulguées leur permettant de mieux comprendre le protocole sur la participation de la société civile dans les normes ITIE. « L'ITIE est un bon outil de gouvernance dans l'industrie extractive et forestière. J'ai appris que cette initiative fait appel à un protocole qui permet à la société civile de participer aux débats et contribuer à l'avancement et au développement du pays. Le ministère de la Défense que je représente ici ne serait pas contre la participation de la société civile dans ce processus », a déclaré Simplice Ngoya.

Gloria Imelda Losse

### AVIS D'APPEL D'OFFRES TX-AON-001/ METP/CGMP/2022

#### TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 DE SIX (6) SALLES DE CLASSE AU LTC OCH DE POINTE NOIRE

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2022, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un bâtiment R+1 de six salles de classe au LTC OCH de Pointe-Noire », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

**Phase 1 :** Travaux préliminaires, terrassement et infrastructures et superstructure.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP (2<sup>ème</sup> étage, et immeuble ex Voie de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
3. Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois** au plus tôt et **quatre mois (04) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante (150 000) francs CFA**.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **22 août 2022 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, en présence des représentants des candidats.
6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de **Six cent mille (600 000) Francs CFA**.
7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 JUIL 2022

Le Ministre  
Ghislain Thierry MAGUÉSSA EBOMÉ

### AVIS D'APPEL D'OFFRES N° TX-AON-007/ METP/CGMP/2022

#### TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CEFA DE MADINGO KAYES DANS LE DEPARTEMENT DU KOULOU

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2022, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un CEFA de Madingou Kayes dans le département du Kouilou », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment de 3 salles de classe et un bloc sanitaire

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP (2<sup>ème</sup> étage, sis, immeuble ex Voie de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
3. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (4) mois** au plus tôt et **cinq (5) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA**.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **22 août 2022 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, en présence des représentants des candidats.
6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) Francs CFA**.
7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 JUIL 2022

Le Ministre  
Ghislain Thierry MAGUÉSSA EBOMÉ

# Ecobank Transnational Incorporated

## 34<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire

### Avis De Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trente-quatrième Assemblée Générale Ordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated (ETI), qui se tiendra le **mercredi 25 mai 2022 à 10 heures GMT à la Salle des Fêtes du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire** - Côte d'Ivoire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Approbation des Comptes
- 2 Affectation du Résultat
- 3 Réélection d'Administrateurs
- 4 Nomination des Commissaires aux Comptes Suppléants
- 5 Rémunération des Administrateurs

#### Recommandations COVID-19

En raison de la réduction du nombre de cas de Covid-19 dans notre sous-région, l'Assemblée Générale de cette année sera une réunion physique. Cependant, la participation physique sera limitée conformément aux mesures de restrictions liées au Covid-19 qui n'ont pas été totalement levées dans la sous-région. Les participants sont invités à rester vigilants afin de préserver la santé et la sécurité de tous.

Au regard des raisons évoquées ci-dessus, chaque actionnaire pourra choisir l'une des personnes suivantes pour le représenter :

- 1) M. Alain Nkontchou (Président du Conseil d'Administration),
- 2) M. Paul-Harry Aithnard (Directeur Général, Ecobank Côte d'Ivoire),
- 3) Mme Roseline Abe (Directeur Général, EDC Investment Corporation)

Les actionnaires sont encouragés à soumettre à l'avance, leur formulaire de procuration, dûment rempli avec leurs intentions de vote et le déposer à **Ecobank Transnational Incorporated, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3261 Lomé, Togo**, ou l'envoyer par e-mail à **AGM@ecobank.com** avant la fin de la journée du 23 mai 2022.

Les actionnaires pourront également soumettre leurs questions avant l'Assemblée Générale en envoyant un e-mail à AGM@ecobank.com. Les réponses aux questions sur les thèmes principaux seront disponibles sur la page Relations avec les investisseurs du site Web Ecobank ([www.ecobank.com/group/investor-relations](http://www.ecobank.com/group/investor-relations)).

La documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société ([www.ecobank.com](http://www.ecobank.com)), à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 28 avril 2022

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Madibinet Cissé  
Directeur Juridique du Groupe et Secrétaire Général

## STATISTIQUE NATIONALE

## La feuille de route 2022-2023 adoptée

La Commission supérieure de la statistique a tenu sa session inaugurale, le 19 juillet à Brazzaville, consacrée à l'adoption de la stratégie nationale de développement de la statistique 2022-2023, ainsi que les programmes annuels de la même période. Les membres de la commission ont insisté sur la collaboration entre les producteurs et utilisateurs des données statistiques.

Instituée il y a neuf ans, la Commission supérieure de la statistique est composée des représentants des ministères sectoriels tels que celui de l'Économie, des délégués de l'Institut national de la statistique, des organisations patronales, des acteurs de la société civile, des universitaires et des partenaires au développement comme la Banque des États de l'Afrique centrale. Elle constitue un cadre de concertation entre les parties prenantes à l'information statistique officielle.

Cette première concertation a permis aux participants d'évaluer la capacité à produire et rendre disponibles les indicateurs statistiques indispensables pour le suivi-évaluation du Plan national de développement 2022-2026. La commission supérieure a martelé son engagement pour, d'une part, la consolidation du dialogue entre utilisateurs et producteurs des statistiques officielles, et, d'autre part, le renforcement de la coordination entre producteurs des

statistiques officielles. « Le patronat congolais va s'impliquer dans les activités de la commission et la vulgarisation de la loi relative à l'information statistique », a lancé Isidore Moufoua, représentant l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo.

La ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, qui a ouvert les travaux de la commission, a soutenu la démarche « rationnelle » de mise en œuvre de la stratégie privilégiant les programmes d'action réalistes pour chacune des années, par exemple, avec le patronat sur les données liées au marché du travail, aux appels d'offres, à la situation économique... « Après la série des réformes dans le domaine de la statistique, le ministère en charge du plan s'est engagé dans collaboration de ladite stratégie et programmes annuels inhérents. Dans un contexte contrarié par la covid-19, il a été mis sur pied un cadre organisationnel ayant per-



Les membres de la commission à l'ouverture des travaux/Adiac

mais, néanmoins, de garantir une approche inclusive et participative des producteurs des statistiques officielles sectorielles, grâce aux technologies de l'information et de la communication, avec l'appui de la Banque africaine de développement et de la Banque

mondiale », a-t-elle déclaré. Notons que la commission est chargée, conformément au décret n° 2021-503 du 7 décembre 2021, de proposer au gouvernement les orientations de politique générale en matière de développement de la statistique et veiller à leur appli-

cation. Elle est également chargée de suivre les stratégies de développement de la statistique ; d'approuver le programme statistique national ; d'adopter les rapports d'exécution des plans annuels d'activités statistiques.

**Fiacre Kombo**

## RISQUES PROFESSIONNELS

## Les inspecteurs du travail dotés de nouvelles compétences en matière de prévention

Le ministère en charge du Travail et de la Sécurité sociale a organisé récemment à Brazzaville, en partenariat avec le Centre régional africain d'administration du travail (Cradat), un séminaire de renforcement des capacités des inspecteurs du travail et des représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs sur le thème « Nouvelles approches et nouveaux instruments de l'inspection du travail dans le contexte covid-19 ».

La session de formation de cinq jours a permis aux participants de se doter de compétences pertinentes en matière de prévention des risques professionnels, de contrôle des lieux de travail, de préservation d'emplois avec les évolutions récentes du chômage technique et du télétravail. Tout ceci dans le contexte de la covid-19. Cela a été également une occasion pour les inspecteurs du travail et les représentants des organisations d'employeurs et des travailleurs de renforcer leurs capacités en dialogue social au regard des enjeux de l'heure.

Présentant le séminaire, le directeur général du Cradat, Arsène Armand, a cité un certain nombre de facteurs qui contraignent les inspecteurs du travail à s'adapter pour aborder les problèmes et relever les défis qui s'offrent à eux en ces temps de pandémie de covid-19. Il s'agit notamment de l'évolution des métiers, les transformations du marché du travail, la naissance des nouveaux risques, l'émergence de nouvelles formes de relations de travail, les contraintes sécuritaires et sanitaires, la nécessi-



Christian Aboké Ndza (au centre), les officiels posant avec les participants/DR

té de protéger les travailleurs et l'entreprise, le renforcement du dialogue social.

« Comment réussir cette adaptation si l'on ne dispose pas d'expertise à même de comprendre les enjeux, leurs évolutions et le nécessaire arrimage qu'il faut pour promouvoir l'administration du travail ? Le temps passe et change, les réalités socioéconomiques

évoluent et nous imposent de nouveaux paradigmes. L'épidémie universelle covid-19 nous oblige à nous adapter. Une véritable dynamique d'arrimage des qualifications, d'actualisation et d'amélioration des compétences ainsi que d'apprentissage tout au long de la vie, en vue de tirer partie des mues perpétuelles du marché du travail est vitale », a-t-il rappelé.

Institution africaine commune de dix-huit Etats membres, le Cradat a amorcé depuis la 43e session ordinaire de son Conseil d'administration, tenue à Yaoundé, au Cameroun, par visio-conférence, une nouvelle vision triennale ancrée sur ses missions fondatrices en synergie avec les Etats membres, a déclaré Arsène Armand. Présidant la cérémonie de clô-

ture, le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Christian Aboké Ndza, s'est félicité de l'expertise du Cradat dans l'organisation de cette formation à l'endroit des cadres et agents chargés de veiller au quotidien à la bonne application de la réglementation du travail dans les entreprises et établissements relevant du code du travail. Il a également traduit la satisfaction du gouvernement ainsi que des directeurs départementaux du Travail et des chefs de service de sécurité et santé au travail venus de tout le pays. Ces derniers étaient venus, d'après lui, puiser à la source le savoir et le savoir-faire nécessaires à l'efficacité de leur action sur le terrain. « Cinq jours durant, les animateurs de la formation de haut niveau, au plan national et international, ont, grâce à une méthodologie et des moyens techniques variés, interagi positivement avec les inspecteurs de travail du Congo autour des problématiques qui leur sont chères », a conclu le directeur de cabinet.

**Parfait Wilfried Douniama**

ONYCOM PRÉSENTE



# FALLY IPUPA



29  
JUILLET  
POINTE-NOIRE



STANDARD TICKET: 20.000 FCFA

# CONCERT

**LIVE** 17H  
GALERIE NF

CONTACTS : +242056869928 / +242056268856 / +242068868458



## SANTÉ MATERNELLE ET NÉO-NATALE

## Validation du manuel de procédure

Le comité de pilotage du projet Eboteli a validé, le 19 juillet à Brazzaville, le manuel de procédure, lors de la réunion organisée sous la supervision du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, au Programme élargi de vaccination.

Le projet Eboteli a été lancé en août 2020 à Sibiti, dans le département de la Lékoumou. Il a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'accès et de la qualité aux soins et services de santé offerts à la femme et au nouveau-né au Congo. Ce projet fait suite à l'engagement du ministère avec la compagnie Royale Philips et le Fonds des Nations unies pour la population dans un programme de solutions innovantes et inclusives pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle des nouveau-nés.

Il sera implémenté dans les départements de Brazzaville, de la Lékoumou et de la Sangha. A Brazzaville, le projet sera expérimenté dans le district sanitaire de Talangäi. Dans la Lékoumou, il sera mis en oeuvre à Sibiti et Zanaga



Gilbert Mokoki et les membres du comité de pilotage du projet Eboteli/Adiac

alors que dans la Sangha, les districts sanitaires de Ouesso et de Souanké sont concernés. Le directeur de la Population, le Dr Paul Oyere Moke, a notifié que la mise en oeuvre de

ce projet est administrée par quatre organes : le comité de pilotage qui définit et oriente les stratégies du projet, le comité technique qui assure le suivi et l'évaluation du projet,

l'unité de gestion du projet qui assure sa mise en oeuvre ainsi que les comités de département.

A cet effet, l'unité de gestion a élaboré deux documents :

le plan d'action du projet et le manuel de procédure. Les documents ont été validés par le comité technique et il ne reste qu'à les valider au niveau du comité de pilotage.

« Le comité de pilotage a validé le manuel de procédure tandis que le plan d'action sera validé en août prochain à cause du retard observé dans les départements. L'unité de gestion rédigera un rapport d'état afin de reprogrammer des actions », a déclaré le Dr Paul Oyere Moke.

Notons que la réunion du comité de pilotage s'est déroulée en présence des représentants des partenaires techniques et financiers: l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations unies pour la population.

*Lydie Gisèle Oko*

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

## Le Congo s'inspire de l'expérience cubaine

Le Haut-commissaire à la Justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, a échangé le 15 juillet à Brazzaville, par visioconférence, avec le vice-ministre de l'Éducation de Cuba, Eugenio González Perez, sur le phénomène de violence juvénile en milieu scolaire, en présence de l'ambassadeur de ce pays au Congo, José Antonio Garcia González.

L'échange entre les deux pays fait suite à celui de juin dernier entre le diplomate cubain au Congo et le haut-commissaire pour s'enquérir de l'expérience cubaine en la matière afin de bénéficier d'un appui multisectoriel sur la politique de la délinquance juvénile au Congo. L'objectif est de connaître des aspects qui constituent actuellement une priorité en matière de prévention et de traitement de la délinquance juvénile afin de définir les processus et mesures d'inclusion qui pourraient être les plus appropriées au Congo.

Le haut-commissaire Adolphe Mbou-Maba a présenté à cette occasion les missions de son institution : préparer, élaborer et mettre en oeuvre la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile, répertorier, sensibiliser et prévenir les formes de délinquance juvénile et identifier les jeunes exposés à la

délinquance sous toutes ses formes, mobiliser la cellule familiale ainsi que soutenir et rétablir la parentalité et les liens familiaux. Il a également souligné la création des centres d'encadrement et de formation des jeunes dans plusieurs domaines.

Le vice-ministre de l'Éducation de Cuba, Eugenio Gonzalez Perez, après avoir pris connaissance de l'institution, a partagé l'expérience de son pays axée sur le phénomène en la matière sur l'éducation de l'enfant, la famille, en passant par l'enseignement dans différents domaines d'apprentissage.

Il a expliqué que la prévention du phénomène de délinquance juvénile en milieu scolaire a permis d'identifier et de répertorier les jeunes afin de définir les perspectives. L'identification se fait d'après les caractéristiques particulières et les émotions de chaque jeune tout en répondant au besoin de la communauté.



Le haut commissaire Adolphe Mbou-Maba et l'ambassadeur de Cuba au Congo/Adiac

Le diplomate cubain a souligné l'implication des administrations dans la création des centres de diagnostic pour encadrer et former les jeunes pour une bonne rééducation. La formation de cette couche juvénile va lui permettre de se conformer à l'éducation nationale. Toutefois, les enseignants

doivent également bénéficier des formations sur la maîtrise de la délinquance juvénile pour le partage des expériences.

José Antonio Garcia González a reçu l'ébauche de la stratégie nationale de la prévention et de traitement de la délinquance juvénile en République du Congo au

terme de la réunion. Il a indiqué que ce qui est à retenir est l'état d'esprit du Congo à pouvoir travailler avec Cuba qui a une expérience en matière de formation en ce qui concerne la réincorporation de la jeunesse à la société à partir des corps de métier.

*L.G.O.*

## G20

## L'UA invitée au prochain sommet

La participation de dirigeants de l'Union africaine (UA) au sommet des chefs d'Etat du G20 pourrait augmenter les chances d'un accord sur la gestion de la crise alimentaire mondiale.

Le président indonésien et président en exercice du G20, Joko Widodo, compte inviter l'UA à prendre part au sommet des chefs d'Etat des vingt économies les plus développées de la planète, prévu en novembre prochain à Bali, a annoncé la ministre des Finances indonésienne, Sri Mulyani Indrawati, le 17 juillet.

« Lors de sa rencontre, aujourd'hui, avec la directrice générale du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, au palais présidentiel de Bogor, le président l'a informée de son intention d'inviter les dirigeants de l'UA au prochain sommet des chefs d'Etat du G20 », a indiqué Sri Mulyani Indrawati, dans une déclaration retransmise sur la chaîne YouTube de la présidence indonésienne. « Cela nous permettra de discuter des problèmes du monde de manière plus approfondie grâce aux voix des pays qui sont confrontés à de nombreuses difficultés alimentaires, économiques et financières, notamment en Afrique », a-t-elle ajouté. Elle a indiqué que l'initiative prise par le président indonésien est « conforme à l'ordre du jour des discussions du prochain sommet du G20, qui portent notamment sur la gestion de la crise alimentaire et énergétique ayant durement frappé les pays pauvres ».

Selon les analystes, la présence de dirigeants de l'UA à ce sommet pourrait contribuer à réduire les tensions opposant les pays occidentaux à la Russie qui ont marqué les dernières réunions du G20, et à augmenter les chances d'un accord sur la gestion de la crise alimentaire et énergétique mondiale.

Une réunion des ministres des Finances et gouverneurs de banques centrales du G20, tenue les 15 et 16 juillet dans la capitale indonésienne, Bali, s'est achevée sans communiqué conjoint, faute de consensus entre les pays membres après des désaccords sur l'impact économique de l'offensive russe en Ukraine. Les grands argentiers ont échangé sur des réponses à la crise alimentaire et énergétique mondiale et à l'envolée de l'inflation. Mais un accord a été rendu impossible par la confrontation entre les pays occidentaux qui ont dénoncé l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et Moscou qui estime que les sanctions occidentales à son encontre sont à l'origine de la crise alimentaire et énergétique qui secoue le monde.

L'Indonésie qui mène une politique étrangère non alignée n'a pas jusqu'ici cédé aux pressions occidentales pour écarter la Russie des réunions du G20.

Josiane Mambou Loukoula

## AUTOMOBILE

## Mitsubishi relance sa production en Afrique

Le constructeur automobile japonais relance la production des véhicules en Afrique pour bénéficier des avantages de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

Mitsubishi motors prévoit d'inaugurer, début août prochain, une usine de production de véhicules au Kenya pour servir les marchés voisins, a rapporté l'hebdomadaire économique «Nikkei Asia», le 17 juillet, citant un dirigeant du groupe. « Mitsubishi reprendra ses activités de fabrication en Afrique, après une interruption d'environ dix ans, et cherchera initialement à se développer sur le marché kényan en association avec des partenaires locaux », a déclaré Takao Kato, directeur général et président du Conseil d'administration de Mitsubishi motors. Selon lui, le groupe envisage d'exporter les véhicules produits au Kenya vers des marchés voisins pour tirer profit de la suppression des droits de douane, prévue par l'accord relatif à la mise en place de la Zlécaf.

L'usine kényane de Mitsubishi motors qui marquera la reprise de la production de véhicules par le groupe japonais sur le continent, depuis la fermeture de son usine sud-africaine en 2011, produira essentiellement le pick-up L 200, en collaboration avec les entreprises locales Associated vehicle assemblers et Simba.

Détendant plus de 40 % du marché de la production automobile pour le compte de plusieurs constructeurs au Kenya, Associated Vehicle Assemblers assurera l'assemblage des pièces détachées du pick-up L 200 importées de l'usine de Mitsubishi en Thaïlande, tandis que Simba se chargera de la commercialisation de ces véhicules.

Mitsubishi motors envisage d'augmenter ultérieurement la proportion de pièces produites localement, pour réduire ses coûts de production. « Nous planterons des graines pour de futurs gains grâce à la production locale », a assuré Takao Kato à Nikkei Asia.

En 2021, le constructeur japonais a vendu 21 000 véhicules en Afrique, soit environ 2 % de ses ventes à l'échelle mondiale. Mais le marché africain de véhicules neufs devrait connaître une forte croissance dans les décennies à venir, grâce aux bonnes performances économiques qu'enregistrent de nombreux pays et à la forte croissance démographique attendue sur le continent.

Selon les prévisions du cabinet d'étude de marché britannique LMC Automotive, les ventes de véhicules neufs en Afrique devraient doubler durant la prochaine décennie pour atteindre 1,4 million d'unités en 2030.

J.M.L.

## COOPÉRATION

## La France et le Niger signent deux accords

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre la France et le Niger, deux accords d'un montant global de 46 millions FCFA ont été signés, à l'occasion d'une visite des ministres français des Affaires étrangères, Catherine Colonna, et des Armées, Sébastien Lecornu, à Niamey.

« La ministre Catherine Colonna a signé deux conventions avec le ministre des Finances, Ahmat Jiboud. Une aide budgétaire de treize milliards de FCFA dont la moitié sera consacrée à la sécurité alimentaire, et un projet de trente-trois milliards FCFA pour renforcer les réseaux de distribution de l'électricité », a annoncé la diplomatie française. Les deux parties ont expliqué les contours du nouveau partenariat privilégié entre la France et le Niger en matière de lutte contre le terrorisme et le soutien au développement, lors d'une conférence de presse. À travers l'accord, les partenaires du Niger vont continuer à le soutenir afin de lui permettre de monter progressivement en puissance. Le but : faire en sorte que le Niger se passe de cette assistance. Pour le chef de sa diplomatie, Hassoumi Massoudou, cette première sortie hors d'Europe de Catherine Colonna et de Sébastien Lecornu illustre la qualité des relations entre la France et le Niger. « Elle témoigne d'une grande amitié, mieux d'une grande complicité dans tous les domaines entre nos deux pays », a-t-il indiqué, soulignant la place particulière qu'occupe la France au Niger en matière de coopération.

Aujourd'hui, « c'est le partenaire bilatéral le plus important que nous avons tant en volume du portefeuille de l'aide publique française que de son engagement au plan sécuritaire, dans

notre lutte contre le terrorisme, son engagement militaire ; des fils de la France sont tombés dans notre espace pour notre sécurité, pour la quiétude de notre population », a déclaré Sébastien Lecornu. La France et le Niger discutent de la réarticulation des forces françaises et européennes parties du Mali. Evoquant le lien entre sécurité et développement, Sébastien Lecornu a souligné l'engagement des deux pays d'œuvrer dans ces domaines inséparables. « Nous nous battons à la fois pour la sécurité de la population et le développement car si nous ne gagnons pas la guerre du développement, nous perdrons à terme la guerre contre le terrorisme », a-t-il affirmé.

« Nous souhaitons développer un partenariat global » avec le Niger, a déclaré Catherine Colonna, avant de préciser : « Nous sommes là à la demande du président Macron pour exprimer l'engagement de la France aux côtés des autorités nigériennes de façon à répondre le mieux possible aux besoins que vous nous exprimez en matière d'aide au développement, sécurité, lutte contre le terrorisme mais aussi d'aider le Niger à lutter contre l'insécurité alimentaire [...] La lutte contre le terrorisme est indispensable tout comme le développement pour offrir aux jeunes générations des perspectives qu'elles attendent légitimement en matière d'éducation, de santé et d'emploi ».

Pour le ministre nigérien de la Défense nationale, Alkassoum Indattou, la dégradation de la situation sécuritaire au niveau de la sous-région amène à repenser la stratégie. S'agissant du redéploiement de Barkhane vers le Niger, Il a affirmé qu'une grande partie de cette force sera redéployée dans le pays. Son homologue, Sébastien Lecornu, a évoqué une volonté politique, diplomatique et militaire de poursuivre un partenariat entre le Niger et la France. « Sur cet angle de sécurité, nous avons acté cette volonté de continuer conformément au mandat que le président de la République nous a donné. Nous devons réfléchir à un agenda rénové de sécurité entre nos deux pays et cela à travers des réflexions stratégiques importantes et surtout efficaces contre le terrorisme, notamment le renseignement, le renforcement de capacité, des réflexions opérationnelles, des moyens aériens et de faire des propositions aux deux présidents pour voir quelle stratégie donner à nos forces pour lutter contre le terrorisme », a-t-il expliqué.

Au sujet de la nouvelle approche de lutte contre le terrorisme, Sébastien Lecornu a indiqué que le 15 Juillet est le point de départ qui permettra aux deux chefs d'Etat « d'avoir un agenda qui se décline à l'automne pour avoir d'ici la fin de l'année des perspectives claires », a-t-il expliqué.

Noël Ndong

## MALI

## Le contingent égyptien temporairement suspendu

Le contingent égyptien de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) sera suspendu pour une durée non encore définie, à compter du 15 août prochain, en raison de pertes répétées, a annoncé Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), lors d'une conférence de presse à son siège new-yorkais.

La Minusma est la mission de sécurité onusienne qui subit le plus de pertes dans le monde. Sur les 12 261 militaires, 1 718 policiers et 1 180 civils opérationnels depuis août 2013, 313 sont décédés, dont 174 dans des attaques. 426 blessés graves sont aussi enregistrés.

La décision des autorités égyptiennes s'explique par la recrudescence d'attaques et de pertes essuyées par leurs troupes mobilisées dans le cadre de cette mission. Sept des onze Casques bleus de la Minusma tués depuis janvier 2022 proviennent, en effet, de leur détachement, de plus en plus touché lors des convois de ravitaillement des bases onusiennes sur le théâtre d'opérations.

Selon des données publiées par l'ONU en 2020, l'Égypte est le cinquième plus gros contributeur en personnel militaire de la Minusma, avec 1 048 Casques bleus déployés. Elle vient après le Burkina Faso et le Bangladesh (1 322), le Tchad (1 456) et la Guinée (1 512). L'annonce de la suspension temporaire de son contingent apparaît comme un nouveau coup dur pour la mission, déjà bridée par la décision malienne de suspendre les rotations de ses contingents militaires pour des raisons de sécurité.

En effet, si la Minusma tente tant bien que mal de poursuivre ses opérations avec une prolongation de son mandat jusqu'en juin 2023, elle encourt une révision à la baisse de ses effectifs

pour deux raisons. La première est le retrait progressif de la force française Barkhane sur fond de tensions diplomatiques, qui pourrait selon les observateurs entraîner dans son sillage quelques autres détachements européens présents au Mali.

La seconde est l'aggravation de la situation sécuritaire dans le Sahel, qui pourrait obliger tous les pays de la région à réadapter leurs dispositifs et stratégies sécuritaires. Victime d'attaques djihadistes répétées depuis quelques mois, le Bénin, par exemple, a décidé de rapatrier ses 390 policiers et militaires de cette mission, pour les redéployer dans les zones à risque à ses frontières.

J.M.L.

## MASSACRE DE YUMBI

# Les jeunes Banunu Bobangi réclament justice

« Il n'y a pas de paix sans justice et pas de justice sans réparation ». Tel est le credo qui, aujourd'hui plus qu'hier, sous-tend les actions et les attitudes des membres de la communauté Banunu Bobangi encore affectés par les massacres de décembre 2018 ayant occasionné de nombreuses pertes en vie humaine dans leur rang.

Les souvenirs des tueries de Yumbi sont toujours vivaces dans les esprits et la seule manière de tirer un trait définitif sur ce passé sombre demeure l'établissement des responsabilités via un procès équitable. Forte de cette conviction, la jeunesse de Banunu Bobangi est montée au créneau cette semaine pour fustiger une dynamique de réconciliation qui tend à se mettre en place sous le couvert du gouverneur par intérim de la province de Mai-Ndombe ainsi que des honorables Mbanga et Nimba, tous de la communauté Batende. Ces autorités provinciales auraient financé récemment un match de football à Mantsele, chef-lieu du groupement de Batende, aux fins de sceller une « prétendue » réconciliation entre les deux communautés antagonistes.

La jeunesse de Banunu Bobangi n'adhère pas à cette démarche et l'a fait savoir dernièrement

dans une déclaration, estimant qu'il s'agit là d'une fuite en avant consistant, pour les présumés auteurs de crimes graves perpétrés à la cité de Yumbi, dans les localités Nkolo-Yoka et Bongende en décembre 2018, de vouloir se soustraire de la justice. Et de réitérer la position officielle de la communauté Banunu Bobangi qui peut se résumer en ces termes : « Pas de réconciliation sans justice ».

### Un complot bien planifié

Les auteurs de la déclaration confirment la thèse d'un complot politico-ethnique ourdi contre leur communauté, financé et prémédité par une poignée de leaders Batende visant à asseoir leur hégémonie avec, à la clé, un projet bien planifié d'extermination des Banunu Bobangi. Il s'agit, arguent-ils, d'une situation délibérément créée, à la veille des élections, par des politiciens

véreux pour se débarrasser des Nunu et baliser la voie à un succès électoral.

Les jeunes Banunu Bobangi stigmatisent également le rôle ambigu joué par certaines autorités locales lors desdits massacres perpétrés sous la barbe du gouverneur de la province de Mai-Ndombe et du chef de secteur de Mongama, tous curieusement de souche Batende. En outre, le conflit foncier résultant de l'enterrement d'un chef de groupement Nunu sur des terres revendiquées par les Batende ne serait qu'un prétexte trouvé pour justifier ces massacres, allèguent les jeunes Banunu Bobangi qui, par ailleurs, voudraient bénéficier de la même attention accordée par les autorités à la situation sécuritaire qui prévaut à l'Est du pays.

### Pas de réconciliation de façade

De la sorte, la jeunesse Banunu

Bobangi réfute toute réconciliation envisagée entre les deux tribus avant l'établissement des responsabilités sur le plan judiciaire, notant, au passage, qu'une telle dynamique n'a pas reçu le quitus du bureau qui, en plus, n'a mandaté aucun notable pour engager la communauté. « Cette réconciliation qui n'en est pas une, n'est rien d'autre qu'une provocation et menace de plus envers notre communauté », peut-on lire dans la déclaration des jeunes Banunu Bobangi qui, en outre, appellent les auteurs du génocide au calme tout en les exhortant à « arrêter de tromper foncièrement l'opinion nationale et internationale qu'il y aurait eu une quelconque réconciliation ».

Considérant que les actes ignobles commis à Yumbi ne resteront pas impunis avec l'avènement de l'Etat de droit

tant prôné par le président de la République, Felix-Antoine Tshisekedi, la jeunesse Banunu Bobangi déclare faire confiance à la justice congolaise. D'où son exhortation à la Haute cour militaire pour « accélérer le procès afin que les auteurs tant matériels qu'intellectuels de cette barbarie humaine commise à Yumbi répondent de leurs actes ». Entre temps, plusieurs centaines des Banunu sont actuellement réfugiés à Makotimpoko et Bouemba, au Congo Brazzaville, et attendent désespérément voir les conditions de vie à Bongende être améliorées et la sécurité rétablie pour amorcer le retour sur leurs terres. Pour rappel, près de cinq cents Nunu-Bobangi ainsi qu'un nombre non négligeable des riverains assimilés ont été suppliciés et exécutés de sang-froid, les 16 et le 17 décembre 2018 à Yumbi, Bongende et Nkolo-Yoka.

Alain Diasso

## PHOTOGRAPHIE

# Des séances gratuites offertes à Mbok'elengi

Habitants et passants de l'avenue Bukaka, à Bandal, ont dit oui à l'offre peu commune du duo Mukenge/Schellhammer, le 17 juillet, posant au studio photo mobile installé en pleine rue, dans le cadre de la Yango Biennale de Kinshasa, le temps d'un cliché.

Baptisé « Mbok'elengi », le slogan à la mode en ce moment à Kinshasa, le studio photo mobile installé dans la rue, au croisement de l'avenue Bukaka et de l'entrée du marché en plein Bandal, a été très visité le 17 juillet. Un peu plus d'une bonne soixantaine de passants et habitants du voisinage ont profité du décor planté pour la journée pour se faire prendre en photo. Constitué d'un tapis plastique à damiers placé entre deux tableaux du duo Mukenge/Schellhammer et quelques accessoires ajoutés par les enfants formés aux ateliers urbains du Projet Oyo, le studio éphémère n'a eu aucun mal à attirer des curieux et des « clients ». L'installation des peintres avant même son ouverture a accueilli une « clientèle » hétéroclite jusqu'en début de soirée. « Lorsque nous installions le décor, vers 8h00, des gens tenaient à être photographiés prétextant qu'ils ne pensaient pas revenir sur les lieux plus tard. C'est ainsi que les premières prises ont été faites », a affirmé Christ Mukenge au « Courrier de Kinshasa ».

Adultes, hommes et femmes tout autant que les enfants se sont fait photographeur comme dans



un studio ordinaire et même les sapeurs Pigeon de la terre et Beauté sauvage ont participé aux séances. La petite astuce des peintres a fonctionné à merveille. L'enseigne du studio était bien pensée. « Nous avons repris le slogan actuel Mbok'elengi comme thème de notre travail. C'est ce qui fonctionne dans le langage actuel de la ville, à Kinshasa c'est d'un usage courant en ce moment », nous a expliqué Christ. Et de poursuivre : « J'ajoute que c'est aussi une espèce de métaphore car le truc avec les Kinois

c'est de leur proposer un concept auquel ils sont déjà familiers qui les connectent à l'art. Intégrer dans une œuvre d'art des mots qu'ils utilisent couramment les rapproche de l'univers artistique ». Ainsi, d'un point de vue métaphorique comme le laisse entendre l'expression à la mode, « Mbok'elengi se rapporte à un lieu qui réjouit, ce qui rejoint l'image de ce studio photo, qui comme tout autre, est un espace de joie. Lorsqu'une personne va dans cet endroit, c'est qu'elle veut immortaliser un moment

Trois clients reçus au studio Mbok'elengi/DR de joie et non pas parce qu'elle est en colère ».

### Une interaction réussie

Pour le jeune duo germano-congolais, c'était un plaisir de voir les passants se prêter au jeu facilement sans vraiment poser de questions. La création à vocation interactive marquait son coup. Ouvert à toute personne qui en manifestait le besoin, le studio a eu son petit succès dans le quartier. Passants et même des motards ont été pris en photo par Christ, c'était la première étape.

La seconde était de s'enregistrer auprès de Lydia Schellhammer en donnant son nom et le numéro de téléphone associé à son compte WhatsApp pour recevoir sa photo dans son téléphone personnel. L'inspiration de cette installation, a dit Lydia au « Courrier de Kinshasa », est partie d'une observation liée à l'attrait suscité par leurs travaux. « Nous avons remarqué que notre travail intéressait les gens. Les jours de manifestations, des gens prenaient pour décor nos peintures murales. Plusieurs personnes venaient se faire photographier juste devant elles. C'est de là qu'est né ce concept de studio photo mobile, un décor réalisé exprès pour cet usage », a-t-elle raconté.

Mbok'elengi est censée être une œuvre interactive qui crée une proximité entre les Kinois et l'art. « Dans le contexte congolais, de Kinshasa et de la République démocratique du Congo, nous avons voulu approcher la peinture du public qui n'a pas accès aux musées et aux galeries comme c'est monnaie courante ailleurs. L'emmener à considérer la peinture comme un élément de son quotidien », a dit le duo.

Nioni Masela

## CHAN 2023

# Otis Ngoma publie le programme de préparation des Léopards locaux

Quarante-quatre joueurs ont été présélectionnés pour un stage à Kinshasa, dans le cadre de la préparation de la double confrontation contre le Tchad pour la qualification à la phase finale de la septième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévu en septembre prochain.

Les Léopards A' de la République démocratique du Congo (RDC) affronteront les Sao du Tchad en match éliminatoire de la septième édition du Chan, compétition de la Confédération africaine de football réservée aux sélections nationales d'Afrique composées des joueurs évoluant dans leurs championnats respectifs. Et cette édition aura lieu en janvier 2023 en Algérie. Sélectionneur des Léopards, Otis Ngoma Kondi a établi le programme de préparation jusqu'à la double confrontation contre le Tchad en septembre prochain. Quarante-quatre joueurs ont été présélectionnés à cet effet et sont déjà en rassemblement depuis le 16 juillet.

Jusqu'au 21 juillet, il est prévu un stage d'évaluation au cours duquel on procédera aux tests médicaux, physiques, physiologiques et spécifiques permettant de sélectionner un groupe restreint de vingt-huit joueurs. Du 22 au 31 juillet, le programme sera consacré aux entraînements et matches amicaux. En effet, le 27 juillet, la RDC affrontera le Congo avant leurs retrouvailles le 31 juillet à Kinshasa pour une seconde confrontation amicale. Du 1er au 14 août, les joueurs retourneront dans leurs clubs respectifs, avant le deuxième stage, du 15 au 20 août, avec à la clé un match amical. Et du 21 août au 4



septembre, ce sera la ligne droite pour le match contre le Tchad.

**Les quarante-quatre présélectionnés**  
Il s'agit des gardiens de but Mukawa Yves

(Lupopo), Saidi Baggio (Mazembe), Mubobo Israël (Don Bosco), Lunanga Jackson (Dauphin Noir) ; les défenseurs (Ebuele Steven (Maniema Union), Issama Mpeko (Mazembe), Kasereka Apianome (Daring

Club Motema Pembe - DCMP), Ikoyo Iyembe (DCMP), Boka Issaka (Lupopo), Luzolo Nsita (Mazembe), Ebunga Simbi (V.Club), Mangindula Henock (DCMP), Lita Demani (Lupopo), Mondeko Zatu (Mazembe), Beya Beya Hervé (Don Bosco), Simete Taboria (Maniema Union), Mwimba Isala (Rangers), Ntambwe Kalonji (Mazembe), Mfingi Magema (V.Club), Kambo Alife (Renaissance du Congo).

Les milieux de terrain présélectionnés sont Masasi Amédée (Mazembe), Nsundi Christian (DCMP), Mukoko Tonombe (Mazembe), Mika Miché (Lupopo), Zemanga Soze (Mazembe), Mutumosi Zilu Peter (V.Club), Likonza Glody (Mazembe), Ngimbi Mercey (Mazembe), Kikaa Merveille (V.Club) et Tumba Exaucé (Tshinkunku). Enfin, les attaquants convoqués par Otis Ngoma sont Bola Lobota (Lupopo), Kinzumbi Philippe (Mazembe), Lilepo Makabi Glody (V.Club), Mpia Nzengeli (Maniema Union), Mbala Tshitani (Renaissance du Congo), Butoto Kamana (Sanga Balende), Kangalombo Kapela (DCMP), Mayamba Obed (V.Club), Tshal Musans Prince (Lubumbashi Sport), Kabwe Bantu Eric (V.Club), Katulondi Joyce (DCMP), Makusu Mundele Jean-Marc (Lupopo) et Bossu Nzali Adam (Mazembe).

**Martin Engimo**

## FOOTBALL TRANSFERT

# Chancel Mbemba à Marseille jusqu'en 2025

Désormais joueur de Marseille, le défenseur international congolais, Chancel Mbemba, va apporter son expérience en Ligue des champions dont le club phocéen aura besoin pour passer certains caps dans cette compétition européenne majeure.

Après quatre années passés au FC Porto où il a été titulaire indiscutable en défense axiale, Chancel Mbemba s'est engagé avec l'Olympique de Marseille (OM) jusqu'au 30 juin 2025. Libre à la fin de son contrat avec le club portugais, l'ancien joueur du FC MK de Kinshasa, Anderlecht de Belgique et Newcastle en Angleterre avec lequel il a disputé 59 matches a exigé un revenu annuel de trois millions d'euros.

Convoité par Milan AC et AS Roma en Italie, Nottingham Forest en Championship anglaise, Trabzonspor en Turquie et Valence en Espagne, il débarque finalement chez le seul club français vainqueur de la Ligue des champions en 1993, après un palmarès élogieux au Portugal. En effet, Chancel Mbemba a été vice-champion du Portugal en 2021, champion du Portugal en 2020 et 2022, vainqueur de la Coupe en

2020 et 2022. Il arborait la vareuse numéro 99. A Marseille, il rejoint un autre international congolais arrivé en hiver, l'attaquant Cédric Bakambu.

Depuis l'officialisation de son arrivée à la canebière, la presse française exhume le dossier de l'âge du joueur qui avait défrayé la chronique en 2013. Le sujet est devenu viral sur les réseaux sociaux. Mais dans ses colonnes, «La Provence», journal marseillais, a accordé la parole à Jean-François Lenvain qui a été là lors des débuts pro de Mbemba à Anderlecht. Cité par Afrik-foot, ce dernier a rétorqué : « *Même lui ne connaît peut-être pas son jour de naissance exact. (...) Ne déconnons pas (sic). Je connais le dossier par cœur. Six ans d'écart, c'est techniquement impossible pour un tel joueur qui joue beaucoup en souplesse et pas en force, et*



Chancel Mbemba s'engage avec Marseille. DR

qui joue beaucoup saison après saison. La question a pu poser problème à Anderlecht par le passé. Mais aujourd'hui, ça reste un faux débat. Sportivement, l'OM ne regrettera pas de l'avoir au cœur de sa

défense ».

Et l'OM aura besoin de son expérience en Ligue des champions. Avec Mbemba, Porto a pris la Champion's League, jusqu'à éliminer la Juventus de Cristiano Ronaldo en 2019. Deuxième en

Ligue 1 française, Marseille va à nouveau disputer la C1 européenne, et cette fois-ci, avec Chancel Mbemba au cœur de sa défense, si le joueur arrive bien sûr à s'imposer.

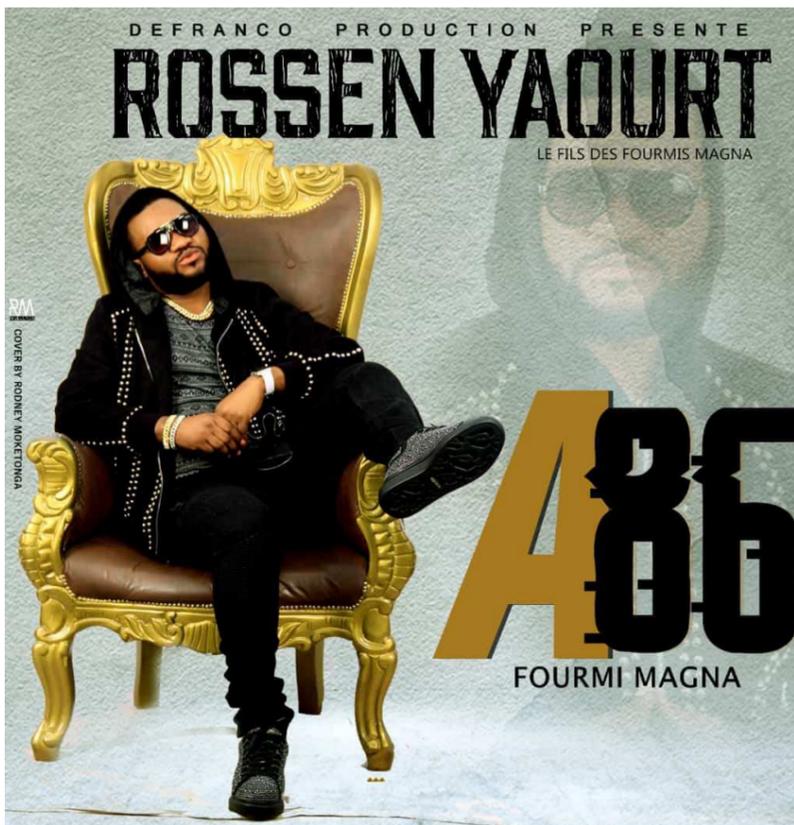
**M.E.**

## MUSIQUE

# Rossen Yaourt lance "A86 Fourmi magna"

Après un séjour de plus de trois ans et demi à Abidjan en Côte d'Ivoire, Rossen Yaourt le fils des fourmis magna, ancien sociétaire d'Extra musica et d'Universal zangul, revient au bercail avec dans sa gibecière le single "A86". Il a expliqué son épopée aux «Dépêches de Brazzaville».

"A86 Fourmi magna" est un single qui annonce la venue de l'album « Double face » de sept titres. Ce morceau est une rumba mélodieusement bien chantée. Il est accompagné d'un clip vidéo tourné en Côte d'Ivoire. « Je reviens au pays avec un contrat que j'ai signé avec la maison de production «De Franco production», du Congolais Samba de Franco, habitant à Paris. Avec lui, nous allons mettre sur le marché du disque l'album «Double face». C'est un album de sept titres qui est fin prêt, à l'exception du générique que je viens d'enregistrer sur place au pays. Un show purement congolais. Mais entretemps, j'ai lancé le single "A86" comme l'exige le marché actuellement. Après, le tour reviendra à l'album «Double face», a expliqué Rossen Yaourt. Chanteur de charme, Rossen Yaourt, le fils des fourmis magna, n'a pas manqué de donner son point de vue sur la santé actuelle de la musique congolaise. Notre musique est beaucoup appréciée bien qu'elle connaît



une régression aujourd'hui, a-t-il déploré. En effet, a-t-il poursuivi, avec la mondialisation d'autres musiques sont entrées dans la course et du coup il y a dorénavant beaucoup d'influences. « Il nous revient, à nous artistes musiciens congolais, de réfléchir et voir comment booster davantage cette musique. Que les sachants dans le domaine de la musique, les managers (qui savent vendre des artistes), les producteurs se mettent ensemble pour réfléchir aussi sur les mesures d'accompagnement », a-t-il proposé.

Rossen Yaourt estime que c'est l'occasion pour les deux Congo de saisir cette chance et créer des événements à travers le monde, en organisant, par exemple, un grand festival mondial de rumba où ils inviteront tous les grands culturels du monde. En Côte d'Ivoire, a-t-il indiqué, il y a des espaces culturels et tous les week-ends on organise des prestations musicales. « J'aimerais, chez nous au Congo, qu'il y ait ce genre d'initiatives aussi. Je suis

prêt à donner des spectacles, pourvu seulement qu'il y ait des sponsors. Car, aujourd'hui la production est non seulement phonique mais aussi scénique. Soutenons beaucoup la musique congolaise, car il y a les talents », a annoncé l'artiste.

Rassembleur, Rossen Yaourt souhaite qu'il y ait l'unité entre les artistes musiciens. Il est revenu sur l'épisode des vingt ans passés quand il a quitté Extra musica. Pour lui, le temps est parti vite et les conflits se sont exfiltrés, sont devenus périmés... C'était le fait de la jeunesse, car lorsque il quittait ce groupe il n'avait que 19 ans.

Notons que Rossen Yaourt, le fils des fourmis magna, s'était rendu en Côte d'Ivoire par le biais d'un contrat de production pour l'émission Afrique étoile. Il a eu d'autres contacts et parmi ceux-ci, celui de la maison Show Biz production de Claude Bassolé. Après, il est revenu au Congo, puis il est reparti pour une durée de trois ans et demi, suite à l'album « Tout le monde en enfer » jusqu'à son retour maintenant au pays.

**Bruno Okokana**

## TOURNOI UBA FUTSAL LIGUE

## Mucodec et UBA Bank disputent le titre

Mucodec- UBA Bank, telle est l'affiche de la finale du tournoi de futsal organisé par la Ligue du sport de travail de Brazzaville qui se disputera le 23 juillet.

C'est une finale qui va, sans nul doute, tenir toutes ses promesses, puisqu'elle met aux prises deux équipes les plus en forme de la compétition ayant survolé les matches de poules avec trois victoires, en autant de rencontres. Mucodec et UBA ont continué à livrer ce duel à distance pendant les demi-finales, sans qu'aucune équipe ne prenne le dessus sur l'autre. Lors de la première demi-finale, les Mucodec ont infligé 5-1 à Fonea. En plus du premier but encaissé, l'équipe des Mucodec, habituée à donner les 8-0, a réalisé sa faible moisson en termes de buts marqués.

« C'est une demi-finale qui n'a pas été facile. Les objectifs sont presque atteints, car 80% du travail a été fait. Il reste la finale à jouer. Nous allons tout faire pour garder le même rythme, puis essayer de remporter cette finale. C'est très frustrant de jouer une finale et ne pas la gagner. Nous allons nous efforcer à la gagner pour boucler comme il se doit le tournoi. Avec les performances que nous avons obtenues tout au long du tournoi, si nous ne la gagnons pas cela aura un goût d'inachevé », a commenté Ludovic Saboukoulou, joueur des Mucodec



La formation d'UBA Bank l'a emporté sur l'équipe d'EcobankAdiac

**« C'est une demi-finale qui n'a pas été facile. Les objectifs sont presque atteints, car 80% du travail a été fait. Il reste la finale à jouer. Nous allons tout faire pour garder le même rythme, puis essayer de remporter cette finale. C'est très frustrant de jouer une finale et ne pas la gagner. Nous allons nous efforcer à la gagner pour boucler comme il se doit le tournoi. Avec les performances que nous avons obtenues tout au long du tournoi, si nous ne la gagnons pas cela aura un goût d'inachevé »**

L'équipe d'UBA Bank lui a répondu en atomisant Ecobank sur un score de 5-0. « Ceci n'est que le fruit d'une bonne préparation et d'une bonne détermination. Nous avons gagné 5-0 et Mucodec 5-1. La finale s'annonce assez serrée et les hostilités sont lancées. Nous allons l'aborder avec beaucoup de détermination comme d'habitude. Nous respectons l'adversaire parce que nous avons suivi à la lettre son parcours. Nous espérons remporter la finale, parce que nous allons la jouer avec l'esprit de gagner. La finale ne se joue pas, elle se gagne. Le fait que la compétition porte notre nom est un défi à relever. C'est un travail qui est fait à 90% », a déclaré Abraham Agbakosso Mbée, le capitaine d'UBA.

Peu avant la finale, la Ligue du sport de travail organisera des matches pour établir le classement des équipes. Fonea et Ecobank joueront un match pour la troisième place. Vainqueur de NSIA Vie (5-0), RDM disputera la 5e et 6e place avec MTN, gagnant de NSIA non Vie (4-3). Les deux équipes de NSIA s'affronteront pour la 7e et 8e place.

**James Golden Eloué**

## CHAMPIONNATS NATIONAUX SENIORS DE HANDBALL

## Les quarts de finale s'annoncent palpitants

Au terme de trois jours de rencontres des phases de groupes, l'étape des quarts de finale du championnat national seniors débute ce 20 juillet au gymnase Nicole-Oba, à Brazzaville. Au total, seize équipes vont rivaliser d'ardeur pour valider le ticket des demi-finales.

Le gymnase Nicole-Oba va vibrer à nouveau au rythme du petit ballon rond. De façon non-stop, huit rencontres mettront aux prises les qualifiés aux quarts de finale. Dès 8h de ce mercredi, les dames de Cara, qui ont occupé la première place du groupe A, seront face à celles de Patronage de Pointe-Noire (dernier du groupe B). Juste après, les messieurs prendront le relais. Ce sera, en effet, le premier du groupe A, Inter Club, contre le troisième du groupe C, Munisport. Le troisième match de la journée sera beaucoup attendu, puisqu'il opposera, en seniors dames, Inter Club (troisième du groupe B) au deuxième du groupe A (Etoile du Congo). La suite des matches permettra aux messieurs de Patronage (deuxièmes du groupe



Les équipes sont déjà en ordre de bataille Adiac

C) de chercher leur place des demi finales devant le deuxième du groupe B, AVR. Les dames d'AS Otohô, troisièmes du groupe A, défieront celles d'US Renaissance (deuxièmes du groupe B)

tandis qu'à partir de 16h, le premier du groupe B chez les messieurs, Pétro sport, sera face au premier du groupe A, Caïman.

Quelques minutes après, les dames de la DGSP, qui ont ter-

miné à la première place du groupe B, seront face à leurs consœurs de Banko-Sport, dernières du groupe A. Le dernier match prévu à 19h 30 sera l'occasion pour les messieurs de l'Etoile du Congo,

qui se sont contentés de la deuxième place du groupe A, de chercher une place en demi-finales devant le troisième du groupe B, Nha-Sport.

**Rude Ngoma et Guynelvie Bounkou(stagiaire)**




**Programme relatif aux obsèques de Madame**  
**Rita LOUBOU née MISSOLO**  
**Mercredi 20 Juillet 2022**

- 08H30: Levée de corps à la Morgue Municipale de Brazzaville
- 09H30: Départ pour le domicile familiale (Mafouta)
- 10H30: Recueillement au domicile
- 10h30: Départ pour l'Eglise Saint Pe X de l'OMS
- 13h30: Départ pour le cimetière privé de WAYAKO
- 15h30: Retour au domicile (Collation)
- 19h00: Fin de cérémonie

**15 Août 1955- 07 Juillet 2022**

**UNE MÈRE NE MEURT JAMAIS,  
ELLE CESSE SEULEMENT D'ÊTRE VISIBLE.**

Ulrich Ngarila, agent aux Dépêches de Brazzaville, et famille ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et petite-fille, Destinée Margot Guychelvie Yanguissa, survenu le 11 juillet à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis n°5 de la rue Nkoua, au quartier Nzoko, à Kinsoundi, derrière la Station Puma. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Les familles Ntady (Bob, Omer et Auguy) et Mongolo informent parents, amis et connaissances du décès de leur fils, oncle et neveu, Tanguy Darius Gaby Ntady, survenu le 12 juillet 2022 à 13h00 à la suite d'un accident. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 14 de la rue Banziris (arrêt de bus Mbakas) à Poto-Poto, derrière la pharmacie Vanderveeken. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Sylvia Addhas, agent des Dépêches de Brazzaville, les jumelles de Brazzaville (Koumou et Péya Boyengue) et les enfants Watalu ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante et mère Tsona Afumba Louise Geneviève survenu le jeudi 07 juillet 2022 à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, la veillée mortuaire se tient au N° 167 de la rue djoue entre l'avenue Bouetambongo et Miadeka. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

## POLITIQUE

# Le nouveau visage du Parlement congolais après les législatives

Les Congolais connaîtront d'ici là le nouveau visage de leur Parlement. Les résultats provisoires du premier tour des élections législatives publiés placent le Parti congolais du travail (PCT) en tête, avec déjà 103 sièges sur les 151. Des élections qui ont eu une saveur particulière avec de nouveaux venus, certains anciens ne s'étant pas représentés.

Après les résultats du premier tour, sur les 151 sièges que compte l'Assemblée nationale, 124 ont déjà été pourvus. Le PCT à lui seul a obtenu 103 élus et représente le plus gros contingent des députés.

Le Mouvement action et renouveau, emmené par Roland Bouiti Viaudo, et l'Union panafricaine pour la démocratie sociale de Pascal Tsaty Mabilia arrivent en deuxième position avec quatre députés chacun.

L'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki), troisième de ce scrutin, a fait une percée spectaculaire avec trois députés, passant devant le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) qui n'a pas obtenu de député et le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social avec deux élus. Au vu de ces résultats



L'Assemblée nationale accueillera d'ici peu ses locataires DR

provisoire, l'UDH-Yuki est devenue pour l'instant la quatrième force politique du pays et pourrait même devenir la deuxième s'il elle venait à remporter les sept places au second tour, dont cinq à Brazzaville et deux dans le Pool.

Le MCDDI qui n'avait pas pu réaliser un bon score en 2017

n'a pas réussi à limiter les dégâts. Le parti de Bernard Kolelas n'a obtenu aucun député au sortir de ce premier tour. Et la question qui se pose aujourd'hui est de savoir si, en ballottage dans quatre circonscriptions dont deux à Brazzaville, une dans le Pool et une autre dans le

Niari, il sera capable ou réussira à corriger son tir pendant ce second tour prévu les 25 et 31 juillet.

De son côté, avec deux élus pour l'instant, le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social n'a pas toujours réussi son pari qu'il répète en litanie depuis plu-

sieurs années, celui de dépasser la barre de cinq députés qu'il a obtenus en 2012. Quant à l'Upads, l'espoir est encore permis car elle aura six candidats au second tour, notamment un dans la Lékoumou, trois dans la Bouenza et deux dans le Niari. Les résultats de ce second tour vont donc déterminer la nouvelle configuration de la chambre basse du Parlement.

Notons que le PCT pourra encore creuser l'écart car il a quinze candidats en ballottage dont un au Kouilou (Mvouti 1), deux à Pointe-Noire (Ngoyo et Tchiamba-Ndzassi), deux dans le Niari (Moutamba et Kimongo), cinq dans la Bouenza (Mouyondzi, Kingoué, Boko-Songho, Nkayi 2 et Madingou 1), deux dans le Pool (Kimba et Vinza) et trois à Brazzaville (Ouenzé 4, Makélékélé 1 et 3).

Hugues Prosper Mabonzo

## SPORT DU TRAVAIL

## Les équipes de l'Hôpital général de Loandjili en souffrance

Les formations de football et de Nzango de l'Hôpital général de Loandjili, à Pointe-Noire, poursuivent leur série noire en alignant des défaites, dont la troisième a eu lieu le 16 juillet, au stade Enrico Mattei. Chez les messieurs, l'équipe des médecins et infirmiers a été battue par l'AS Conseil, sur le score de 3 buts à 4, avant la défaite des dames au Nzango face à Avia, 31-48, dans le cadre de la cinquième journée du championnat départemental de sport de travail.

Au football, l'équipe de Loandjili a aligné sa troisième défaite au championnat face à l'AS Conseil. Une série noire qui se poursuit sans remède. Peu avant cette rencontre, l'Igls s'est imposé face à Digemar sur le score étriqué d'1 à 0. City-sport et SPIE se sont séparés dos à dos (2-2). Toujours dans le cadre de la cinquième journée, la Coraf et l'AS police se sont aussi neutralisées. Mais, malgré ce match nul, la Coraf mène le peloton avec 13 points, après avoir remporté quatre victoires sur cinq matches joués contre un nul.

« Nous participons à ce championnat juste pour la santé des travailleurs », a indiqué Mesmin Mbama, capitaine d'Igls. De son côté, le Dr Kiloubi-Mvila, l'entraîneur de Loandjili, a réitéré l'ambition de son équipe de se faire une place parmi les meilleures, voir sa qualification au championnat



L'équipe de foot de Loandjili suivant attentivement les conseils du coach/Adiac

national malgré la forme actuelle des cadres.

Au Nzango également, les dames de l'Hôpital de Loandjili n'ont pas pu défendre leurs confrères en s'inclinant à leur tour face à Avia, 31-48. L'AS Conseil, première au classement provisoire, poursuit sa compétition sans faute. Elle a battu l'AS police 54 à 31 lors de la cinquième journée. Avec 10 points au marquoir, cette équipe compte cinq victoires sur cinq matches joués. Par ailleurs, l'équipe de la Coraf et Digemare ont fait jeu égal, 42 points partout après un score nul de 22 points à la pause. De son côté, Congo REP a battu DRTV par forfait.

Charlem Léa Itoua

## CINÉMA

## « Parcours » primé au Fickin 2022

Réalisé par Said Bongo, le long métrage « Parcours » a remporté le prix du jury en tant que meilleur film international ainsi que le prix du meilleur acteur international lors de la neuvième édition du Festival international de cinéma de Kinshasa (Fickin) qui s'est tenu du 2 au 10 juillet dans cette ville.

C'est avec une grande joie que l'équipe de « Parcours » a rendu publique l'annonce sur les réseaux sociaux. « On vous annonce que votre film « Parcours » vient de remporter le prix du jury en tant que meilleur film international au Festival international de cinéma de Kinshasa. Et notre cher Harvin Isma remporte le Prix du meilleur acteur international. Grand Merci à tous d'avoir cru en nous. Fierté nationale ! », peut-on lire.

Écrit Par Duc Esseroth sur une idée originale de Said Bongo, réalisateur du film, « Parcours » ne cesse de faire parler de lui depuis sa sortie en mars dernier. Cela grâce notamment à la qualité de l'histoire qu'il raconte, au jeu d'acteur, la prise et les angles



Said Bongo et Duc Esseroth au Fickin 2022/DR

de vue, la bande son. L'histoire, derrière ce film de 66 min, c'est le périple qu'engage une mère et sa fille, Bayi, risquant tour à tour leur vie dans le district de Djouké tombé entre les mains des rebelles. Ce, dans le but de mettre la main sur des poches de sang indispensables à leur survie.

A travers ce film, Said Bongo appelle à l'humanisme, l'amour, l'entraide, le courage et l'espoir. C'est un hommage à toutes ces mères qui se battent nuit et jour pour la survie de leurs progénitures. Il est en quelque sorte question de montrer le rôle et la mission de la femme dans la consolidation de la paix. En parallèle, « Parcours » vise à montrer au monde, particulièrement aux décideurs et ins-

tances internationales, le calvaire que vivent des hommes, des femmes et des enfants dans certaines parties où sévissent des violences armées. Côté distribution, on retrouve dans les rôles principaux Doria Lembe, Jehf Biyeri, Laure Bandoki, Harvin Isma, Lionel Mabilia, Rolf Nguié.

Notons que le long métrage congolais produit par Bunda initiative et BM Prod vient d'être sélectionné à deux autres festivals en République démocratique du Congo, à savoir le Festival du cinéma au féminin ainsi que Congo filmz festival, où on retrouvera également en sélection le long métrage « Attente » de la réalisatrice congolaise Divana Cate Radiamick.

Merveille Atipo

## MUSIQUE

## “Rubbis” le nouveau morceau de Walo Boss-Tino

Le nouveau single de Walo Boss Tino est destiné à Ericca Rubbis. Il a été rendu disponible aux premières heures du 16 juillet dernier sur toutes les plateformes de téléchargement.



La chanson est une rumba avec des sonorités actuelles. Cependant, Walo Boss-Tino a gardé l'originalité de la rumba pure. Dans ce single, il sublime la beauté d'Ericca Rubbis. En effet, Rubbis étant une pierre précieuse, il assimile cette matière première à Ericca qui pour lui est une très belle créature. « Je fais des éloges à une très belle femme qui est Ericca. Aussi, je dédie cette chanson à toutes les belles femmes du monde », dit l'artiste.

A peine sorti, le single de Walo Boss-Tino se fait parler de lui. Il fait la “Une” des émissions musicales en Afrique de l'ouest de même que dans son pays, le Congo. Ce « Chanteur capable » comme il aime s'appeler, Walo Boss-Tino a fait l'actualité de la rumba à travers les réseaux sociaux, sur la Radio France internationale et la chaîne musicale Trace TV.

Ancien sociétaire du groupe de Doudou Copa, Walo Boss-Tino a marqué sa présence surtout dans l'album « Menu » à travers la chanson “Pondu ya libondo” de Doudou Copa dans laquelle il a mis des solos, et sa propre chanson “Madesu”. Il évolue depuis 2015 en solo et a sur le marché du disque des titres comme “Visa”, “Cocktail explosif”, “Master class”, “Mosseka” en version acoustique, et puis “Low Light” en 2020, avant l'actuel single “Rubbis”. Chanteur talentueux, Walo Boss-Tino est considéré comme la relève de la rumba congolaise moderne.

Bruno Okokana

## Simbou Vili relance sa carrière musicale

Figure de proue de la musique folk-moderne du royaume Loango, en République du Congo, la chanteuse-comédienne Simbou Vili va relancer sa carrière.

Après deux ans d'éclipse en raison de l'épidémie de coronavirus, Simbou Vili s'est remise au travail avec une ardeur renouvelée. En manque de producteur, elle était à la recherche de la bonne personne et du moment idéal pour relancer sa carrière. C'est chose faite : une collaboration tenue encore secrète avec un producteur et surtout un programme de travail qui vient d'être mis en place.

Dès le mois d'août, Marie Hélène Loembé alias Simbou Vili prévoit d'aller puiser son inspiration dans les « Gorges de Diosso », sur « la Route de l'esclavage », où subsistent des traces de l'Histoire et les processus ayant façonné et légitimé de telles pratiques au large de l'océan Atlantique jusqu'aux Amériques.

L'ancienne choriste de So Kalmery et de Nzongo Soul veut également renouer avec des projets artistiques voisins de ceux par lesquels elle a jusqu'alors su s'impliquer pour se battre à propos de l'éducation des jeunes filles ; l'égalité des chances ; le respect de la nature et des esprits ; la recherche du sens de l'existence et de l'amour. Le tout orchestré entre musique traditionnelle, rumba



et afro-beats, une manière sans doute d'être fidèle à ses racines vili.

À ce jour, Simbou Vili compte déjà trois albums au travers desquels elle chante l'Afrique au féminin. Et maintenant ?

« Je suis prête à remonter sur scène avec la sortie d'un nouvel album sur tous les sujets du moment

: changement climatique ; questions du genre ; l'égalité des chances », assure la chanteuse pour un rendez-vous à la fin de l'année, heureuse de pouvoir renouer prochainement avec son public et porter haut, les couleurs du Bassin du Congo à l'international.

Marie Alfred Ngoma